

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche  
Service Environnement et Aménagement du Territoire  
06.11.72.71.16

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD / M. BRUNO GENZANA**

**OBJET : Atlas de la flore remarquable des Bouches-du-Rhône, Convention de coédition.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'environnement, au développement durable - énergies renouvelables - Agenda 21, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre département est reconnu pour la diversité de ses paysages, de sa flore et de sa faune. Cet héritage qui nous a été légué par nos parents doit être transmis aux générations futures.

Pour cela, il a été souhaité que dès la 6<sup>ème</sup>, l'ensemble des collégiens soit sensibilisé à la richesse de ce patrimoine commun.

Depuis la rentrée scolaire 2016, il est proposé aux établissements scolaires des sorties « nature » avec l'appui notamment des éco-guides.

Lors de la rentrée scolaire 2017, il a été distribué à l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup> un livret présentant la diversité de notre patrimoine naturel.

Le partenariat établi depuis trois ans avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen (CBNM) a permis d'acquérir une connaissance, homogène sur l'ensemble de notre territoire, de la flore du département des Bouches-du-Rhône.

La société « Biotope », spécialisée dans l'édition d'ouvrages « naturalistes » propose de valoriser le travail d'inventaire complet du CBNM et de s'associer avec le Conseil départemental pour publier un « Atlas de la flore remarquable des Bouches-du-Rhône ».

Ce projet éditorial constitue une opportunité pour faire découvrir la flore spécifique de notre territoire et s'inscrit pleinement dans le prolongement des actions déjà engagées avec les collégiens.

L'ouvrage au format A4, comprenant 450 pages, est envisagé avec un prix de vente pour le public de 35 euros TTC.

Dans le cadre du partenariat de coédition, l'ouvrage sera réalisé en 3 500 exemplaires dont le coût global de production est chiffré à 43 741,58 euros TTC.

Le Département se portera acquéreur de 2 200 exemplaires, destinés à être distribués à l'ensemble des professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre des Collèges du département, au prix

préférentiel de 15,75 euros TTC, soit au total une participation de 34 650 euros TTC ; le reste du financement sera à la charge de l'éditeur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL